

Projet d'ordre du jour
Conseil d'administration extraordinaire
Le 22 avril 2025 à compter de 18 h 30 à 19 h

Visioconférence
APPRENONS ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN

SUJETS	RESPONSABLES	DURÉE	TYPE
1. Ouverture de la rencontre et quorum	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
2. Mot de bienvenue	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
3. Ordre du jour et varia	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	D
4. Déclaration de conflit d'intérêts	M. Tchernof (SG)	2 min	I
5. Période de questions	M. Tchernof (SG)		
6. Ordre du jour de consentement 6.1 Projet d'investissement – Réfection de l'enveloppe extérieure secteur nord et travaux connexes à l'école Cap Beau-Soleil de Caplan <i>Note : Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les adopter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Aux fins du procès-verbal chacun des sujets sera toutefois consigné de manière distincte. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement et qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet de présentations, discussions ou délibérations requises. Avant la séance du CA, les administrateurs sont invités à adresser toute question ou à soumettre toute correction requise en lien avec les sujets apparaissant à l'ordre du jour de consentement à l'attention du secrétaire général, M. Nicolas Tchernof par courriel sg@cssrl.gouv.qc.ca. Un délai d'au moins 24 heures avant la séance est apprécié.</i>	M ^{me} Nicol (DG)	5 min	D
7. Dates des prochaines rencontres	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I
8. Levée de l'assemblée	M ^{me} Marin (Présidente)		D
9. Huis clos: Évaluation de la rencontre	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I